

**ALLOCUTION DE MONSIEUR AMADOU SOUMAHORO
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE COTE D'IVOIRE**

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE SOLENNELLE
D'OUVERTURE DE LA 45^E SESSION DE L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

ABIDJAN 8 JUILLET 2019

Excellence Monsieur le Vice-président de la République de Côte d'Ivoire,

Madame la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal,

Mesdames et messieurs les Présidentes et les Présidents d'Assemblée parlementaires,

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire,

Excellences Mesdames et messieurs les Ambassadeurs et membres du Corps diplomatique,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie

Monsieur le Secrétaire général administratif de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Honorables Chefs coutumiers et Guides religieux,

Mesdames et messieurs les membres de la presse nationale et internationale,

Chers amis de la Francophonie,

Mesdames et messieurs,

C'est avec une immense joie et un grand honneur, que je prends la parole, en cette circonstance solennelle, de l'ouverture de la 45^e session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), au nom de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

Cet honneur est d'autant plus grand, que c'est la Côte d'Ivoire qui a le privilège d'accueillir, cette importante session de notre organisation commune.

Je voudrais à cet égard, vous souhaiter à toutes et à tous, la bienvenue en Côte d'Ivoire, terre d'hospitalité et de fraternité.

Je tiens à vous exprimer la reconnaissance du peuple ivoirien, pour le choix porté sur notre pays, d'accueillir cet événement important.

La Côte d'Ivoire entière en est honorée et vous exprime toute sa gratitude.

Je voudrais, à ce stade de mon propos, saluer la présence de Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN, Vice-président, Représentant Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Excellence Monsieur le Vice-président de la République,

Je tiens à saluer votre présence si distinguée et vous remercier, pour votre rôle essentiel, dans le processus de développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

Votre présence distinguée qui rehausse l'éclat de cette cérémonie démontre, sans surprise, l'attachement infailible du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA au parlementarisme, ainsi qu'aux valeurs et principes démocratiques.

Aussi, voudrais-je vous prier de bien vouloir transmettre, à Son Excellence Monsieur le Président de la République, nos sincères

remerciements et nos sentiments de reconnaissance, pour sa très grande sollicitude.

Excellence Monsieur le Vice-président de la République,

Nous notons avec une grande satisfaction, que les actions du Président de la République, en faveur de la consolidation de la démocratie, de la paix et de prospérité en Côte d'Ivoire, sont parfaitement en accord avec l'engagement du Parlement, de prendre des mesures législatives idoines, pour construire une société plus juste, plus égalitaire et plus harmonieuse.

Me tournant vers Son Excellence, Madame Louise Mushikiwabo, Secrétaire Générale l'Organisation Internationale de la Francophonie, je vous rends un hommage mérité, Madame la Secrétaire Générale. D'abord, pour la qualité de la coopération entre l'OIF et la Côte d'Ivoire, comme en témoignage la parfaite organisation des 8^e jeux de la francophonie, en juillet 2017 à Abidjan. Et ensuite, pour votre dévouement et votre engagement, sans réserve, pour la promotion des valeurs et de la culture francophone dans le monde.

En cet instant solennel, je tiens à remercier tout particulièrement, Monsieur François PARADIS, Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, pour son soutien sans faille à notre pays. Je salue en vous, le grand ami de la Côte d'Ivoire, qui aura pesé de tout son poids, pour rendre possible ce moment exceptionnel.

Aussi, voudrions-nous saisir l'occasion, pour vous adresser nos chaleureuses félicitations, pour l'ensemble de vos actions à la tête de cette auguste Assemblée, de 2017 à juillet 2019.

Vous me permettrez, Mesdames et Messieurs, de saluer, dans le même esprit, la présence des Honorables Présidents de Parlements, et leurs délégations, qui donne tout son sens à cette cérémonie.

Je voudrais aussi saluer de façon particulière, la présence de Monsieur Jacques KRABAL, Secrétaire Général Parlementaire de l'APF, dont les

actions continuent de donner chaque jour, davantage de visibilité à notre organisation parlementaire francophone.

Qu'il me soit permis de saluer également, Monsieur Emmanuel Maury, Secrétaire général administratif de l'APF, pour son rôle important dans la tenue de cette session.

A vous Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, merci de nous honorer de votre présence, en cette circonstance spéciale de célébration de la francophonie. Nous vous remercions de votre présence réconfortante, qui traduit tout l'intérêt, que vous accordez au Parlement de la francophonie.

Excellence Monsieur le Vice-président de la République,

Distingués invités,

Honorables participants,

Mesdames et messieurs,

La Côte d'Ivoire, pays de grande diversité culturelle et linguistique, est fondamentalement attachée à la Francophonie. La langue française, puissant vecteur d'expression, d'échanges et de cohésion sociale, se conjugue bien, avec nos spécificités culturelles et linguistiques. Elle est à la fois, le ferment de nos équilibres linguistiques et le témoignage de notre attachement au monde francophone.

Si la Côte d'Ivoire partage avec la grande famille de la Francophonie, l'usage de la langue française, elle partage aussi avec ses hommes et ses femmes, les valeurs universelles de paix, de démocratie, de solidarité et de développement durable.

L'attachement de la Côte d'Ivoire à la Francophonie, ne date pas d'aujourd'hui.

En effet, notre pays est de ceux qui ont été à l'origine de la création de l'Association internationale des parlementaires de langue française, devenue aujourd'hui l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Feu Philippe Grégoire Yacé, alors Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, devint en 1978, le Président de l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française.

C'est le lieu de saluer à nouveau, la coopération fructueuse, entre notre pays et l'Organisation Internationale de la Francophonie, notamment à travers son accompagnement dans la sortie de crise de notre pays, et son appui dans le renforcement de capacité, de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, à travers l'APF.

Ainsi, la Côte d'Ivoire, notre pays, est parvenu, sous l'impulsion du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, à tourner la page de la décennie de crise et reprendre, de manière irréversible, le chemin de la paix, de la croissance et du progrès.

Excellence Monsieur le Vice-président de la République,

Distingués invités,

Honorables participants,

Mesdames et messieurs,

Les défis des temps nouveaux, que sont les changements climatiques, les migrations, avec leurs corollaires de drames, les attaques terroristes quotidiennes, la question du chômage des jeunes et la pauvreté, nous font obligation, en tant qu'institution parlementaire, de prendre des mesures législatives fortes, cohérentes, concrètes et parfaitement adaptées aux besoins de nos populations.

Il nous faut promouvoir et mettre en œuvre un parlementarisme nouveau, qui s'adapte aux exigences d'un monde, de plus en plus complexe.

Oui, il nous faut démontrer que les principes et les valeurs, qui fondent notre projet, transcendent l'espace et le temps.

C'est d'ailleurs pour cette raison, qu'il convient de saluer la pertinence de la thématique de cette session « Parlements et renforcement de la démocratie », qui s'inscrit bien au cœur des défis actuels.

Comme on peut le voir, cette thématique prolonge et approfondit la réflexion, sur celles qui ont fait l'objet des sessions précédentes de l'APF, notamment les 42^e, 43^e et 44^e sessions placées, tour à tour, sous le thème « Croissance partagée et développement responsable », « Diversité linguistique, diversité culturelle, identité(s) » et « Les bonnes pratiques du numérique dans les parlements ».

Ces différentes thématiques, ainsi que les résolutions pertinentes, qui en ont résulté, démontrent à souhait, que les actions de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, s'adaptent bien aux exigences d'émancipation, de progrès et de modernité des peuples.

Nous sommes des organisations parlementaires, dont la mission de législation et de contrôle du Gouvernement est cruciale, pour promouvoir la démocratie.

En tant que représentant des peuples, nous avons une légitimité démocratique directe, qui nous confère toutes les cartes, pour renforcer la démocratie dans nos Etats, à travers ses principaux piliers, que sont les droits de l'homme, l'état de droit, l'égalité des sexes, les élections libres et régulières et la séparation des pouvoirs.

Plus que toutes les autres institutions, nous représentons la société dans toute sa diversité, et sommes appelés à trouver un compromis, entre des intérêts opposés et les espérances de la collectivité.

Notre diversité, qui fait la richesse de la Francophonie, doit nous conduire à mutualiser nos efforts, pour faire face aux défis qui se posent à nos Etats.

Parce que, aussi élaborées soient-elles, les politiques nationales ne peuvent pas, à elles seules, faire face aux défis actuels, qui sont de plus en plus complexes et multiformes, au point où ils paraissent avoir dépassé la capacité d'intervention des Etats respectifs.

Dans ce contexte, l'union n'est donc plus une option, mais une nécessité, pour préserver la stabilité, poursuivre le progrès et consolider la démocratie, sans cesse éprouvée dans nos Etats, même les plus puissants. C'est la seule issue possible, pour regagner le respect et le soutien de nos concitoyens.

Aussi, sommes-nous convaincus que, c'est par une politique de renforcement des libertés et de protection des droits humains, à l'échelle mondiale, que nous saurons mener à bien, les objectifs visant à atteindre un monde plus juste, et à favoriser le développement durable.

C'est pourquoi, le parlement ivoirien est fondamentalement attaché, aux valeurs de liberté et de progrès et travaille, avec les autres institutions au renforcement de la démocratie.

Toutes choses qui fondent l'engagement du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, d'organiser des élections présidentielles apaisées en Côte d'Ivoire en 2020, tout comme l'ont été celles de 2015.

Il ne saurait en être autrement car, les Ivoiriens aspirent profondément à la paix et à la stabilité, pour poursuivre harmonieusement le développement du pays.

Nous le savons tous, rien de durable et de solide ne peut se bâtir, sans la paix.

La paix est aussi indissociable de la démocratie. Elle est à la fois, le moyen et la finalité de la démocratie.

J'exhorte donc tous nos Gouvernements, à maintenir ce cap et à poursuivre les efforts, en vue de consolider l'état de droit et la bonne gouvernance.

Excellence Monsieur le Vice-président de la République,

Distingués invités,

Honorables participants,

Mesdames et messieurs,

C'est sur cette exhortation, que je voudrais clore mon propos, en souhaitant que les présentes assises parlementaires de la francophonie, nous permettent, au vu de la qualité des participants, de dégager les alternatives stratégiques idoines, afin de relever les défis du renforcement de la démocratie, pour le progrès social et le bien-être des peuples, dans tous les pays de l'espace francophone, et partout dans le monde.

Je vous remercie.